

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 7 au 11 décembre 2020

Tunisie :

- L'Assemblée de représentants du peuple (ARP) a adopté le projet de loi des finances (LF) pour l'année 2021
- L'exécution du budget à fin septembre fait état d'une baisse des ressources propres de 10% sur un an, d'un recul des dépenses de 4% et d'un creusement du déficit de 3,1 à 4,9 Md TND.
- Au 3e trimestre de 2020, 5,4% des entreprises étaient définitivement fermées (dont 1,5% à cause du Covid-19), et 7,7% étaient temporairement fermées.
- Le taux d'inflation en novembre 2020 se replie à +4,9% sur un an, le plus faible taux depuis juin 2017.
- L'indice des prix de l'immobilier au 3e trimestre de 2020 a progressé de +6,0% sur un an et de +1,0% par rapport au trimestre précédent.
- La production tunisienne d'hydrocarbures sur les 10 premiers mois de 2020 a baissé de 8,5 % pour le pétrole brut et 6 % pour le gaz naturel.
- Deux accords de financement dans la protection contre les inondations et l'efficacité énergétique ont été signés le 8 décembre 2020 entre la Banque de développement allemande (KfW) et le ministère des Affaires étrangères tunisien pour un total de 132,5 M EUR.
- Alors que la Tunisie connaîtrait une légère stabilisation de la propagation du coronavirus et du nombre des décès, le ministre de la Santé a annoncé le 6 décembre 2020 une série de mesures suivantes en vigueur du 7 au 30 décembre 2020.
- Le ministère de l'Industrie, de l'Energie, et des Mines a annoncé que les prix des carburants restaient inchangés ce mois-ci.

Libye :

- Les revenus de la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) ont à nouveau augmenté en novembre grâce à la fin du blocus pétrolier mais restent nettement inférieurs aux revenus de l'an dernier.
- Le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) a invité les membres du conseil d'administration à participer à une réunion officielle du Conseil unifié en visioconférence le 17 décembre 2020, une première depuis 2014.

Tunisie

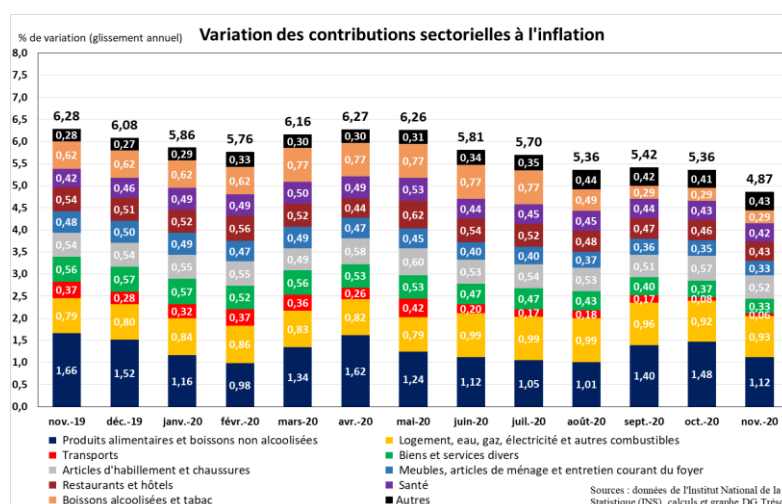
L'Assemblée de représentants du peuple (ARP) a adopté le projet de loi des finances (LF) pour l'année 2021 le 10 décembre 2020 avec 110 voix pour, 21 contre et 2 abstentions. Le budget de l'Etat pour l'exercice 2021 a été réduit de 1 Md TND à 51,6 Mds TND par rapport à la version initiale du projet de LF, et **le déficit budgétaire devrait atteindre 6,6% du PIB selon la nouvelle version adoptée de la LF 2021** (contre 7,3% dans le projet de LF initialement présenté, et après 11,4% selon la loi de finances complémentaire pour 2020). Afin de réduire le déficit budgétaire, les amendements apportés par le ministère des Finances au projet de LF 2021 comprennent : i) une augmentation des recettes fiscales de 100 M TND, grâce à l'ajout d'une amnistie fiscale; ii) une réduction des dépenses de 813 M TND, résultant principalement à une réforme des subventions (-300 M TND) et la réévaluation à la baisse du remboursement des intérêts de la dette. **Les besoins d'emprunts devraient donc être ramenés de 19,5 à 18,6 Mds TND pour 2021, dont 70% d'emprunts extérieurs (13 Mds TND, contre 85% précédemment) et 30% d'emprunts intérieurs (5,6 Mds TND)**. La nouvelle version du PLF 2021 comporte de **nouveaux mécanismes d'endettement sur le marché intérieur** (un emprunt national de 600 M TND et un prêt syndiqué en devises destiné aux Tunisiens Résidant à l'Etranger de 1,5 Md TND), et introduit les **Sukuk islamiques** comme mécanisme possible de mobilisation des ressources extérieures. **Parmi les dispositions adoptées dans le cadre de la LF 2021 figurent** notamment : la réduction du taux de l'IS de 25% à 15% et la suppression du taux préférentiel de 13,5% dont bénéficient les sociétés exportatrices ; l'interdiction des transactions en espèces pour les montants supérieurs à 3000 TND ; la création d'un fonds de soutien à la décentralisation et à la solidarité entre les collectivités locales ; l'augmentation des droits de consommation applicables aux boissons alcoolisées et l'instauration d'une taxe de 100 millimes /kg sur chaque kilo de sucre destiné à la consommation domestique ; la réduction de la redevance minière imposée à la Compagnie des phosphates de Gafsa

(CPG) de 10 à 1% en vue de contribuer au sauvetage de cette compagnie ; l'incitation à l'acquisition d'un logement en 2021 et 2022, en revoyant à la baisse l'impôt sur les revenus de 200 TND.

L'exécution du budget à fin septembre fait état d'une baisse des ressources propres de 10% sur un an, d'un recul des dépenses de 4% et d'un creusement du déficit de 3,1 à 4,9 Md TND. La baisse des ressources propres (-9,9% en g.a. à 21,5 Mds TND) provient essentiellement de celle des recettes de TVA (-14,6% à 4,9 Mds TND) et de l'impôt sur les sociétés (-23,0% à 2,3 Md TND), en lien avec l'impact de la crise du covid-19 sur l'activité économique. En parallèle, les dépenses publiques hors service de la dette ont légèrement reculé (-4,0% en g.a. à 23,0 Mds TND). La baisse des dépenses d'investissement (-12,8% à 3,6 Mds TND) et d'interventions et transferts (-36,5% à 3,3 Mds TND, notamment grâce à la baisse des subventions aux carburants de -62,9% à 780 M TND) ont compensé l'accroissement de la masse salariale (+12,3% à 14,1 Mds TND, soit 77% des dépenses de fonctionnement, et 61% des dépenses totales hors service de la dette). A noter que les ressources d'emprunt (satisfaisant le besoin de financement) sur les 9 premiers mois de 2020 ont progressé de +4,6% en g.a. à 8,7 Mds TND. Il s'agit pour 47% d'emprunts extérieurs (dont 3,3 Mds TND d'appui budgétaire, lequel représente 38% des ressources d'emprunt totales), et pour 53% d'emprunts intérieurs. Enfin, l'encours de la dette fin septembre 2020 s'élevait à 90,1 Mds TND et était essentiellement de la dette extérieure (67%).

Au 3^e trimestre de 2020, 5,4% des entreprises étaient définitivement fermées (dont 1,5% à cause du Covid-19), et 7,7% étaient temporairement fermées, selon une étude de l'Institut National de la Statistique (INS) avec la Banque mondiale réalisée auprès de 2500 entreprises représentatives du secteur privé formel. Les fermetures pourraient encore augmenter : 37,2% des entreprises ouvertes au T3 2020 déclarent risquer de fermer définitivement dans les conditions actuelles. **L'impact sur les ventes et l'emploi dans les entreprises du secteur privé est non négligeable :** 82,3% des entreprises ont déclaré avoir subi une baisse de leur chiffre d'affaires pendant le mois de juillet, et 59,0% des entreprises ont procédé à des ajustements liés à l'emploi en juillet (17,7% ont procédé à des licenciements, 8,2% ont accordé des congés payés et 7,2% des congés sans salaires, 10,9% ont eu recours à des réductions salariales et 27,1% ont procédé à la réduction du nombre d'heures travaillées). Environ **14% des entreprises déclarent avoir bénéficié des mesures gouvernementales** en moyenne, moins que dans d'autres pays comme le Maroc (22%), la Jordanie (24%), l'Italie (28%), la Roumanie (33%) et la Turquie (36%). Parmi les entreprises qui n'en auraient pas bénéficié en Tunisie, 37,6% déclarent ne pas avoir pu en bénéficier malgré leurs demandes. Pour les entreprises interrogées, les 3 mesures dont elles ont le plus besoin sont i) les exonérations/réductions d'impôt (42,7%), ii) les injections directes de liquidité (37,6%), et iii) les reports d'impôts (27,9%).

Le taux d'inflation en novembre 2020 décélère à +4,9% sur un an, le plus faible taux depuis juin 2017. Selon les dernières données de l'INS, le taux d'inflation globale en Tunisie a ralenti à +4,87% en novembre 2020 en glissement annuel (g.a.), après +5,36% en octobre 2020. L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » s'est quant à elle repliée à +5,9% en novembre 2020 en g.a., après +6,1% le mois précédent. Cette baisse est due principalement à une décélération de la croissance des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+4,3% en novembre 2020 en g.a., après +5,6% en octobre 2020).



L'indice des prix de l'immobilier au 3^e trimestre a progressé de +6,0% sur un an et de +1,0% par rapport au trimestre précédent, selon l'INS. L'augmentation des prix de l'immobilier au T3 s'explique principalement par la hausse des prix des maisons (+8,3% en g.a.) et des terrains à usage d'habitation (+6,2%), tandis que la hausse des prix des appartements a été plus modérée (+3,7%).

La production tunisienne d'hydrocarbures sur les 10 premiers mois a baissé de 8,5 % pour le pétrole brut et 6 % pour le gaz naturel. Selon un rapport publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines, la production totale de pétrole brut et condensat a été ramenée de 1,457 mégatonne équivalent pétrole (Mtep) sur les 10 premiers mois 2019 à 1,334 Mtep sur la même période en 2020, soit une diminution de 8,5 %. La production de gaz de pétrole

liquéfié a suivi la même tendance : elle a été ramenée de 134 Ktep sur les 10 premiers mois 2019 à 123 Ktep sur les 10 premiers mois 2020, soit un recul de 8 %. La production de gaz naturel a également baissé, étant ramenée de 2,624 Mtep sur les 10 premiers mois 2019 à 2,464 Mtep sur la même période, en 2020. **Cette baisse généralisée de production est principalement due à la fermeture de la vanne d'El Kamour** (entre le 16 juillet et le 6 novembre 2020) qui a causé la réduction progressive ou l'arrêt de la production sur 40 % des sites producteurs du pays. Elle s'explique également par l'épuisement de divers puits et les perturbations dans la mise en production du champ gazier de Nawara. Ce dernier, exploité conjointement par la société autrichienne OMV et l'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP), a été mis en production en avril 2020 mais de nombreux problèmes techniques ainsi que des grèves n'ont pas permis d'atteindre une production fluide au cours de l'année. Pour rappel, le champ de Nawara devrait permettre d'augmenter de 50 % la production de gaz tunisien et ainsi permettre de résorber de 20 % le déficit énergétique, qui représentait, lui-même, 45 % du déficit commercial, en 2019.

Deux accords de financement dans la protection contre les inondations et l'efficacité énergétique ont été signés le 8 décembre 2020 entre la Banque de développement allemande (KfW) et le ministère des Affaires étrangères tunisien pour un total de 132,5 M EUR. Ces accords concernent i) un programme de stockage, de transport d'eau et de protection contre les inondations en Tunisie, notamment dans la haute vallée de la Medjerda (111 M EUR en prêt et 5 M EUR en subvention) et ii) un programme sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics destinés à l'éducation, l'enseignement supérieur, la santé et les établissements sportifs (15 M EUR en prêt et 1,5 M EUR en subvention). Ces programmes seront implémentés respectivement par le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche et par l'Agence Nationale de la Maîtrise de l'Energie (ANME).

Alors que la Tunisie connaîtrait une légère stabilisation de la propagation du coronavirus et du nombre des décès, le ministre de la Santé a annoncé le 6 décembre 2020 une série de mesures suivantes en vigueur du 7 au 30 décembre 2020. Parmi ces mesures figurent : la prolongation du couvre-feu de 20h à 5h du matin dans tous les gouvernorats et pendant tous les jours de la semaine ; la fermeture des cafés à 19h (avec la levée des chaises à 16h, alors que la fermeture totale des cafés devait avoir lieu à 16h auparavant) ; la limitation à 30 personnes pour les soirées privées ; l'obligation de porter le masque et d'appliquer les mesures préventives. Au 8 décembre 2020, **106 856 cas de contamination au Covid-19 et 3 717 décès ont été confirmés.**

Le ministère de l'Industrie, de l'Energie, et des Mines a annoncé que les prix des carburants restaient inchangés ce mois-ci. Pour rappel, l'ancien ministre des Finances M. Yaïche avait annoncé fin mars la mise en place d'un nouveau mécanisme de fixation des prix des carburants à la pompe afin de refléter les baisses du prix du baril de pétrole sur les prix à la pompe. **Six ajustements à la baisse ont été réalisés** le 6 avril, le 7 mai, le 9 juin, le 7 juillet, le 10 août, le 9 octobre et le 10 novembre.

Libye

Les revenus de la Compagnie nationale pétrolière (National Oil Corporation – NOC) ont à nouveau augmenté en novembre grâce à la fin du blocus pétrolier mais restent nettement inférieurs aux revenus de l'an dernier. Les [revenus de la NOC](#) se sont élevés à environ 700 MUSD en novembre 2020, en baisse de -61% en glissement annuel (g.a.) mais en hausse de +204% par rapport au mois précédent. Les revenus du mois de novembre de la NOC étaient principalement liés aux ventes de pétrole brut (88,4%) et de gaz et condensés (10,3%). **Les revenus cumulés ont ainsi atteint 4,77 Mds USD sur les 11 premiers mois de 2020 (soit -76,5% en g.a.).**

Le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL) a invité les membres du conseil d'administration à participer à une réunion officielle du Conseil unifié en visioconférence le 17 décembre 2020, une première depuis 2014. Le conseil unifié de la BCL avait tenu une réunion « préliminaire » le 7 décembre 2020 en vue de cette réunion officielle, rassemblant les deux branches de la Banque (Tripoli et Baïda). La réunion aurait notamment porté sur la stabilité du niveau général des prix et la sécurité du système bancaire, la mise en œuvre d'une politique monétaire appropriée, et l'ajustement du taux de change.